

Code Aménagement cyclable :

<i>Libellé c_acniv1</i>	<i>c_acniv1</i>	<i>Libellé c_acniv2</i>	<i>c_acniv2</i>
Piste cyclable unidirectionnelle	10	Piste cyclable unidirectionnelle	101
		Piste cyclable unidirectionnelle (à l'envers)	102
		Piste cyclable à mettre à jour	103
Piste cyclable bidirectionnelle	11	Piste cyclable bidirectionnelle	111
		Voie verte et/ou Vélo route	112
Bande cyclable bidirectionnelle	12	Bande cyclable bidirectionnelle	121
Bande cyclable unidirectionnelle	13	Bande cyclable unidirectionnelle	131
		Bande cyclable unidirectionnelle (à l'envers)	132
		Bande cyclable unidirectionnelle (contresens à l'envers)	133
		Contresens bande cyclable (gauche) et bande cyclable (droite)	134
Bande cyclable et voie de bus partagée	14	Bus + vélo (gauche) et bande cyclable (droite)	141
		Bande cyclable (gauche) et bus + vélo (droite)	142
		Contresens bande cyclable (gauche) et bus + vélo (droite)	143
		Contresens bus + vélo (gauche) et bande cyclable (droite)	144
Double sens cyclable et voie de bus partagée	15	Double sens cyclable (gauche) et bus + vélo (droite)	151
Double sens cyclable	16	Double sens cyclable	161
		Double sens cyclable (à l'envers)	162
Voie de bus partagée unidirectionnelle	17	Voie bus + vélo (sens unique)	171
		Voie bus + vélo (sens unique à l'envers)	172
Voie de bus partagée bidirectionnelle	18	Voie bus + vélo (double sens)	181
Autre aménagement cyclable partagé	19	Autre aménagement cyclable partagé	191